Caomie de Créteil - Centre d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers

Protection des mineurs isolés étrangers
23 boulevard de la gare - 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

Description des missions de la structure

Le Caomie assure la prise en charge pérenne de mineurs isolés étrangers admis à l'ASE.

Date d'ouverture	**Juin 1999**
Nombre de places	**40***

** 20 places dans le collectif et 20 places en appartements financées par le Conseil départemental.*

Activité de l'établissement en 2015

Les grandes difficultés rencontrées en 2015 ont été :

- d'orienter 23 jeunes qui dépendaient d'un autre département que le Val-de-Marne en très peu de temps ;
- de trouver 5 appartements situés à proximité du collectif ;
- de créer une annexe pédagogique.

Information sur le public accueilli

- **36** jeunes sont entrés dans le dispositif en 2015.
- **59** jeunes ont été suivis dans le dispositif en 2015.
- Durée moyenne de prise en charge des jeunes : **18 mois**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **17 ans**
- Pays d'origine des jeunes pris en charge en 2015 : **Mali, Congo RDC, Afghanistan, Bangladesh**
- Répartition par sexe
  Filles : **5 %** Garçons : **95 %**

Activités d'insertion en 2015

- **5** dossiers de demandes d'asile ont été déposés.
- **16** protections internationales ont été accordées.
- **9** titres de séjour ont été délivrés.
- **25** jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- **30** jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- **5** jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.
- **32** contrats jeunes majeurs ont été obtenus.

Événement majeur de l'année

Dès le 1er mai 2015, l'État a été remplacé par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Ce changement de financeur permet dorénavant d'accueillir des MIE demandeurs d'asile ou pas.

La parole à

Massoud :

« Venant d'Afghanistan déprimé, sans connaitre le français, j'ai pu résoudre mes problèmes, apprendre la langue, trouver une formation professionnalisante et obtenir le statut de réfugié. »